



FICHE DESCRIPTIVE DE RANDONNÉE

Randonnée du : (Voir date sur le programme). Départ St Vallier tennis à 8h30, Pré du Lac à 8h50.

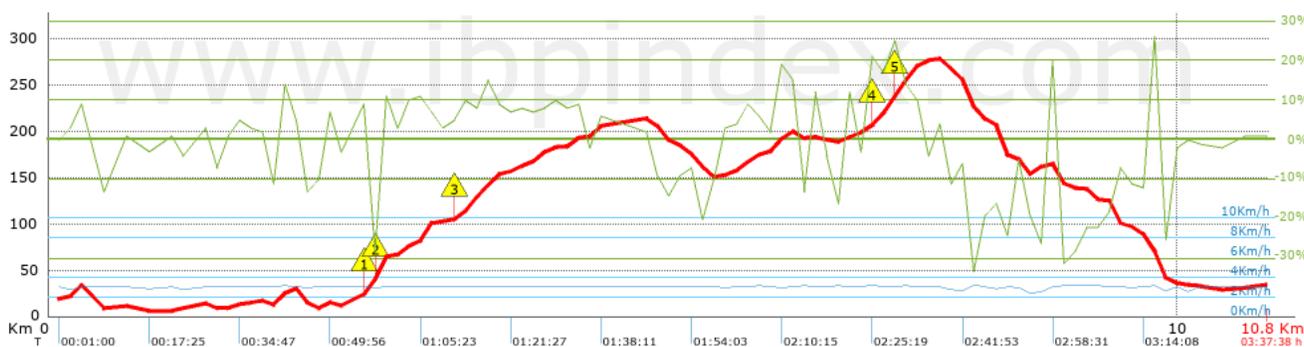
Nom de la randonnée : GRP Lou Camin Nissart 1^{ère} partie

Point de départ de la randonnée : Parking Relais Pont Michel (A8, sortie 55 Nice Est, route de Turin) pour prendre tram vers centre-ville. Ce parking est indiqué dès la sortie de l'autoroute, suivre les panneaux. Prévoir de la monnaie pour l'achat du ticket tram A/R de 3€ qui alors inclura le prix du parking.

Estimation covoiturage : 6 €/pers/voiture 4 pers, péage inclus.

Caractéristiques de la randonnée : **IBP 56 Assez Facile E3/T3/R3**, temps de marche estimé : 4h.

Distance	11 km	Altitude Minimale	5m	Altitude Maximale	279m
Dénivelé Positif Cumulé	440m	Dénivelé Négatif Cumulé	440m		



Descriptifs et consignes particulières :

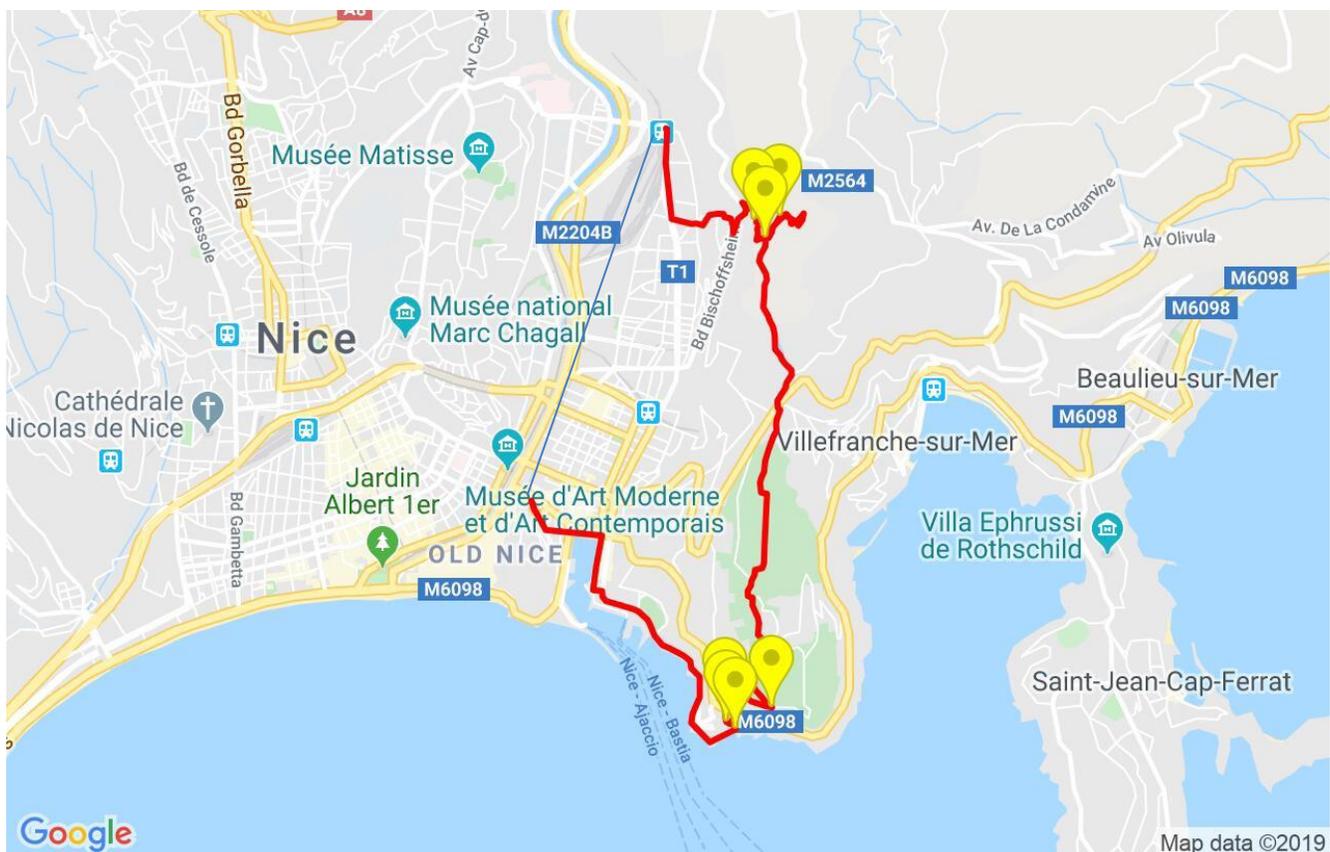
Un GRP (Grande Randonnée de Pays) a récemment été créé dans les Alpes-Maritimes, une première pour le département ! Et il contourne la ville de Nice. Une balade entre caroubiers, pins, oliviers, lentisques, vignes, chênes...qui démarre place Garibaldi, serpente ou file droit entre mont Boron, Gairaut, Saint- Pancrace, Saint- Roman- de- Bellet, et rejoint par la promenade des Anglais le point de départ. Le km total de ce GRP est de 42km et nous ferons la totalité en trois étapes, dont la première ce jour d'une distance de 11 km.

Ayant pris le tram depuis le parking relais Pont Michel, nous allons démarrer la randonnée Place Garibaldi pour aller vers la Tour de Mont Boron en longeant le Port de Nice et via le Cap de Nice. Après le Mont Boron nous suivrons le balisage **jaune** et **rouge** du GRP pour aller admirer les panoramas sur Villefranche sur Mer et Nice au Mont Alban. Ensuite, nous nous dirigerons vers le Parc du Vinaigrier, et puis descendre et retrouver le parking du pont Michel. On prolongera éventuellement cette 1ere partie du GRP jusqu'à l'Hôpital Pasteur pour ensuite revenir sur nos pas avec le tram jusqu'au parking.

Pensez à :

- **Chaussures de Randonnée adaptées obligatoire.**
- Equipements habituels (sac à dos, vêtement de pluie, couverture de survie, sifflet),
- Vêtements chauds (Veste polaire, coupe-vent, bonnet, gants)
- Pique-nique pour le repas du midi,
- Un vêtement de rechange pour le retour.

Animateur	N° de Téléphone	Adresse Mail
Susan	06.73.97.72.17	susan@jacnor.com



Un peu d'histoire : (extrait de AdIFI, Nice – L'occupation militaire du mont Alban et du mont Boron, de Henri Geist).



Le mont Alban et le mont Boron forment un promontoire rocheux d'une longueur de 2 200 km, du col de Villefranche (149,60 m) à la mer, entre le cap de Nice et la pointe des Sans-Culottes. Le mont Alban, qui culmine à 222,20 m, et le mont Boron, à 191,10 m, dominant, à l'est la rade de Villefranche et, à l'ouest, le château de Nice et la plaine marécageuse de Lympia, avant la construction du port à partir de 1749. La distance à vol d'oiseau entre le château de Nice et le mont Alban est d'environ 1 600 m et de 900 m avec la citadelle de Villefranche. Du mont Boron, le château de Nice est à 1 750 m environ.

La situation géographique de ce relief est évidemment une position stratégique que les militaires mettent modestement à profit à la fin du XIVe s., avec une tour de guet installée au sommet du mont Boron.

L'histoire montre que de 1543, lorsque les Franco-Turcs font le siège de Nice et de son château, à 1800, date à laquelle les Français reconquièrent aux Autrichiens les Alpes-Maritimes, ce lieu est le théâtre d'épisodes militaires.

Edifice dans le port de Nice :

Situé côté Est du port, quai d'Entrecasteaux, le bagne de Nice pouvait «accueillir» deux cents forçats. Vers la fin du XVIIIème siècle, le duché de Savoie entreprend la construction du bagne à côté du chantier de creusement du port Lympia, afin de loger au plus près, la main d'œuvre. Les derniers détenus sont transférés en 1887 à la nouvelle maison d'arrêt, toujours en service à ce jour. Le bagne se transforme en caserne (Caserne Lympia), puis est occupé par les services maritimes du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Aujourd'hui, en le baptisant espace culturel Lympia, le Département a imaginé pour ce lieu un nouveau destin, celui d'un acteur du rayonnement culturel des Alpes-Maritimes. Précieux témoin de l'histoire de Nice et de son comté, l'ensemble architectural formé par le bagne et le pavillon de l'Horloge devait naturellement prendre le nom du port dont il a accompagné le développement depuis plus de 250 ans.

En 1749, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, choisit l'anse de Lympia pour y établir le port de Nice.

Le lieu, marécageux dans sa partie basse et agricole sur les coteaux, doit son nom au ruisseau de Lympia dont l'eau est, à l'époque, reconnue comme excellente. Dès son ouverture en 1752, le port prend naturellement le nom du site.

D'importants travaux sont réalisés jusqu'en 1775 pour accueillir les navires de commerce, comprenant la construction de deux môles fermant l'entrée des bassins. L'actuelle Galerie Lympia est un élément du môle intérieur, achevé en 1775.

L'édifice comprend deux parties : une longue galerie en pierres de taille, voûtée et percée d'arcades, baptisée *Lou barri lonc* par les Niçois, et un élégant pavillon de style néoclassique coiffé d'un clocheton à horloges. Son histoire commence en 1750, avec le creusement du port. Un môle fermant l'entrée du port est alors construit, abritant des magasins qui servent à entreposer l'outillage utilisé pour les travaux.

Vers 1802, pendant la période française, le bâtiment devient un bain militaire pour les soldats et une cour est aménagée pour la promenade. En 1814, les autorités sardes lui conservent cet usage. Ce sera jusqu'en 1850 un bain maritime, annexé à celui de Villefranche.

À partir de 1826, la monarchie sarde y réalise d'importantes améliorations comprenant notamment, pour les gardiens, la construction de deux pavillons à chaque extrémité du bâtiment : au nord le pavillon de l'horloge (1826), au sud le pavillon du bain (1836, démoli en 1938).

Le rez-de-chaussée voûté est transformé en 1835 pour empêcher les évasions: portes avec serrures extérieures et gonds inversés, grilles à barreaux contrariés, bat-flancs maçonnés sur lesquels les forçats dorment enchaînés.

À l'extrémité nord, sous le pavillon de l'Horloge, une chapelle et des cellules individuelles viennent compléter cet aménagement.

Les installations étaient prévues pour « accueillir » une centaine de forçats et une dizaine de gardes-chiourmes mais ce chiffre n'a vraisemblablement jamais été atteint.

Après l'annexion de 1860, le bain sert de prison de 1862 à 1887, pour les détenus condamnés à des peines de courte durée, avec une annexe pour les femmes logées dans les étages supérieurs du pavillon de l'Horloge.

Il connaîtra ensuite différents occupants, dont l'armée.



Élévation du pavillon de l'horloge (projet), 1836 - ADAM, 1FS882

© DR



L'entrée du port en 1864 - Gravure publiée dans Nice et Savoie

© DR

C'est aujourd'hui le seul bain conservé dans son état d'origine sur le territoire français, avec ceux de Nouvelle-Calédonie et de Guyane.

06

HISTOIRE DU BAGNE

Vous êtes ici: ACCUEIL > PRÉSENTATION > HISTOIRE DU BAGNE



Le bâtiment du bain dans le contexte du port, photographie Charles Nègre, 1868 - ADAM, 8Fi68

© DR